



COMMUNIQUE DE PRESSE

La FFMKR signe la Convention Nationale

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES
RÉÉDUCATEURS

Paris, le 3 avril 2007

La FFMKR a signé, ce mardi 3 avril 2007, la Convention liant les masseurs-kinésithérapeutes avec l'assurance maladie. Le SNMKR trouvant le contenu du texte et les revalorisations nomenclaturaires insuffisantes n'a pas signé cette nouvelle convention nationale.

Cette signature a deux conséquences :

- **Une enveloppe de 116 millions d'euros pour la profession**

Cette signature est l'aboutissement de 18 mois de négociations et intervient 6 semaines après l'accord passé entre l'Uncam et la FFMKR qui a décidé de prendre ses responsabilités. Les revalorisations nomenclaturaires qu'elle entraîne représentent une enveloppe de 116 millions d'euros pour la profession.

De plus, cette nouvelle Convention Nationale prévoit :

- un accès aux soins préservé et amélioré,
- une meilleure orientation des patients sortant des CRF vers le cabinet libéral permettant ainsi de dégager des économies dont une partie financera les revalorisations,
- un développement de la prévention et de la coordination des soins,
- une valorisation de la profession des masseurs-kinésithérapeutes au travers de la nomenclature de leurs actes et de la formation continue conventionnelle.

Ce texte marque la disparition totale de toute maîtrise comptable de l'activité individuelle.

- **Vers la simplification administrative**

Deuxième conséquence de la signature : une réforme en profondeur puisque la Convention Nationale permettra de continuer à travailler dans le groupe de simplification administrative et de finaliser les travaux sur :

- la suppression du quantitatif de la prescription,
- la suppression de la demande d'entente préalable,
- sur la simplification de l'envoi de la fiche de synthèse.

A un moment où tous les acteurs de la santé cherchent des pistes pour pérenniser notre système de santé solidaire et préserver, dans le même temps, un exercice libéral attractif, autonome et responsable, cette signature arrive à point nommé.

➤ 3 rue Lespagnol
75020 PARIS

tél : 01 44 83 46 00
fax : 01 44 83 46 01

www.ffmkr.org

enregistré sous le numéro 13.366

Contact : Alain BERGEAU
06.80.25.96.34

